



4^{EME} EDITION DES PRIX FONDATION MUTAC

CAHIER DES CHARGES

La Fondation MUTAC, créée en 2013, s'inspire de l'objet du membre fondateur : la solidarité envers les familles endeuillées.

La mutuelle MUTAC a souhaité à l'origine orienter l'activité de sa Fondation vers les seniors et les conséquences de l'isolement sur leur santé, en mettant l'accent sur l'intergénérationnel. Au cours de ses trois premières années, la Fondation a cherché à mieux comprendre cette notion d'isolement en s'intéressant aux conséquences mais également aux causes de l'isolement.

Elle a également apporté son soutien à des **initiatives innovantes, concrètes et de qualité d'associations, d'organismes solidaires de l'économie sociale, de sociétés coopératives à l'échelle d'un département.**

A ce titre, elle a lancé en 2015, 2016 et 2018, les Prix Fondation MUTAC. Des associations ont été récompensées pour leurs initiatives innovantes et ont reçu une dotation de 5 000 euros chacune pour récompenser des actions menées localement sur un public isolé, non pas géographiquement,

En 2019, la Fondation MUTAC souhaite réitérer son engagement auprès des structures luttant contre l'isolement des personnes âgées en relançant les Prix Fondation MUTAC. Toutefois, le dispositif évolue puisque le choix a été fait de remettre un Prix par thématique. Dorénavant, les associations doivent se positionner sur une seule thématique.

OBJECTIFS

Promouvoir et valoriser les initiatives locales des organismes qui luttent contre l'isolement des personnes âgées par l'intermédiaire d'actions.

THÉMATIQUES

La Fondation MUTAC souhaite que les actions innovantes s'articulent autour des trois thématiques définies ci-dessous :

- Aider au partage** en favorisant les espaces de regroupement pour les personnes âgées (convivialité, loisir, etc.) et en favorisant les situations d'entraide entre les personnes ;
- Aider à la communication via les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou via la maîtrise de nouvelles technologies** pour favoriser la découverte de nouvelles technologies ou nouveaux services.
- Accompagner les changements de vie/la transition des ruptures de vie.** Ce thème entend valoriser toutes les actions facilitant le passage d'une situation à une autre (départ à la retraite, accompagnement à perte d'autonomie...).

NB : un projet ne peut répondre qu'à une seule thématique.

BÉNÉFICIAIRES DES PRIX FONDATION MUTAC

Cet appel à candidatures s'adresse à des associations locales, des organismes solidaires de l'économie sociale, des sociétés coopératives, d'une durée de vie d'au moins trois ans et à l'origine d'une initiative reproductible ailleurs.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les critères de sélection des candidatures :

- Le caractère innovant de l'action réalisée ;
- Les résultats et impacts de cette action sur l'isolement des personnes âgées ;
- Le potentiel de reproductibilité et de généralisation ;
- Le projet associatif de la structure ;
- La valorisation de l'action réalisée (communication, publication).

CALENDRIER

Étape 1	Diffusion du cahier des charges	9 avril 2019
Étape 2	Réception des dossiers de candidature	31 août 2019
Étape 3	Instruction des dossiers	Du 2 au 28 septembre 2019
Étape 4	Examen des dossiers de candidature par un jury ad hoc	Du 28 septembre au 28 octobre 2019
Étape 5	Sélection des lauréats lors du comité de gestion de la Fondation MUTAC	21 novembre 2019
Étape 6	Cérémonie de remise des Prix à Montpellier	Fin 2019

MODALITÉS DE RÉPONSE À L'APPEL À CANDIDATURES

Un dossier de candidature est à renvoyer dûment rempli, **par mail exclusivement**, à l'adresse suivante : contact@fondationmutac.org avant le 31 août à minuit, accompagné des pièces annexes suivantes (en format PDF) :

- Les statuts ;
- La photocopie de la parution au Journal Officiel ;
- Les noms et prénoms des membres du conseil d'administration de la structure ;
- Les comptes d'exploitation et les bilans des deux dernières années ;
- Les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales pour les associations.

Les informations et **dossiers à télécharger sont disponibles**
sur le site internet de la Fondation Mutac : <http://www.fondationmutac.org/>

DATE LIMITE D'ENVOI : 31 août 2019 à minuit

PAR MAIL à contact@fondationmutac.org

Contact au 01 40 43 23 71 ou par e-mail : riis@fondationdelavenir.org

*Tous les dossiers enregistrés feront l'objet
d'un accusé de réception par e-mail sous huitaine.*